

COMMUNIQUÉ  
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

## **La MRC confirme la reconstruction à Beauharnois d'un tronçon cyclable régional de 5 km**

(Beauharnois – Le 28 septembre 2021) Une aide financière de 681 000 \$ a récemment été accordée à la MRC de Beauharnois-Salaberry par le Ministère des Transports du Québec dans le cadre de son *Programme d'aide aux infrastructures de transport actif*, afin de lui permettre de procéder à la reconstruction d'une piste cyclable dans le secteur Ouest de la Ville de Beauharnois.

*“Le tronçon concerné en est un de près de 5 km, fermé depuis déjà une dizaine d'années, et qui s'étend de la Halte du Héron dans le Parc régional jusqu'au Boulevard de Melocheville (Route 132). Nous sommes très heureux de ces récents développements, dans la mesure où la Ville est un partenaire financier de ce projet qui était d'ailleurs attendu depuis longtemps par les usagers du réseau et les citoyens”* de mentionner le maire de Beauharnois, M. Bruno Tremblay.

### **- Un chantier prévu en 2022 -**

Le projet de reconstruction de cette liaison cyclable doit faire appel à une enveloppe budgétaire de l'ordre de 1,5 million \$, ce pourquoi la MRC a d'ailleurs récemment adopté par voie de résolution un règlement d'emprunt et confirmé la poursuite des démarches en prévision de mandater, dans un avenir rapproché, une firme d'ingénierie pour l'élaboration des plans et devis en vue de la concrétisation du projet en 2022.

*« La remise en service de ce tronçon cyclable, en partenariat avec la Ville de Beauharnois, s'avèrera une plus-value majeure pour l'ensemble de la collectivité, en ce qu'elle contribuera à l'essor du transport actif et à la qualité de vie des citoyens »* de conclure pour sa part Mme Maude Laberge, préfète de la MRC.

### **MRC de Beauharnois-Salaberry**

-

30

-

**Source: Guy Longtin**  
**Coordonnateur aux communications**  
**MRC de Beauharnois-Salaberry**  
**Tél: 450.225.0870 (poste 226)**  
**Courriel: [g.longtin@mrcbhs.ca](mailto:g.longtin@mrcbhs.ca)**